Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Autour des langues > S'informer > Textes de référence > Circulaires de préparation de rentrée

https://ww2.ac-poitiers.fr/langues/spip.php?article271 - Auteur: Michelle Fy



Circulaire de préparation de la rentrée 2012

publié le 01/04/2012

Descriptif:

Chaque année, la circulaire de préparation de la rentrée définit les priorités et les grands enjeux pour l'année scolaire à venir. Pour 2012 - 2013, ils se structurent autour de deux grands axes : personnaliser davantage les parcours des élèves de la maternelle au lycée ; et responsabiliser tous les acteurs de l'Education : équipes pédagogiques et éducatives des écoles et des établissements scolaires, parents et élèves.

Sommaire:

- Introduction
- Les priorités de la rentrée 2012
- Renforcer l'enseignement des langues
- De la maternelle au baccalauréat : les langues vivantes étrangères

La circulaire de rentrée 2012 🗹

Introduction

L'école du socle commun est une école de l'exigence et de l'ambition pour que chaque élève prenne le chemin de sa réussite. Elle suppose des bases solides, acquises à l'école primaire, notamment en français et en mathématiques. Les dernières évaluations de CE1 et CM2 sont très éclairantes à cet égard. L'amélioration du niveau de français des élèves de CE1 est tout particulièrement un encouragement à approfondir le sillon des savoirs fondamentaux et de l'accompagnement personnalisé.

Les apports de la recherche et de l'expérience permettent aujourd'hui d'identifier ce qui fonctionne en matière d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, et de donner ainsi aux enseignants les outils pédagogiques les plus pertinents.

Premier vecteur de l'égalité des chances, la personnalisation des parcours scolaires constitue une promesse de réussite pour chaque élève, quel que soit le chemin qu'il emprunte. Désormais engagée de l'école maternelle au lycée, elle doit permettre à tous les élèves d'aller au plus loin de leurs capacités et de leurs domaines d'excellence.

Si les parcours scolaires doivent être différenciés pour permettre la réussite de chaque élève, ils ne peuvent l'être qu'en référence à une culture commune. C'est la raison pour laquelle, depuis 2008, l'ensemble du corpus des programmes d'enseignement de l'école, du collège et du lycée a été réécrit avec un objectif central : installer une cohérence et une continuité dans les apprentissages depuis l'école jusqu'à la fin des études secondaires, quels que soient les choix d'orientation des élèves. Les connaissances et les capacités à acquérir, désormais clairement identifiées à tous les niveaux de la scolarité, confèrent ainsi aux parcours des élèves une véritable unité. C'est sur ce fondement que doivent se développer les différentes formes d'accompagnement et d'aide personnalisés qui jalonnent aujourd'hui le parcours des élèves.

L'École est un lieu d'acquisition des connaissances et des compétences ; elle est aussi un lieu de transmission de valeurs. De ce point de vue, la réussite des élèves suppose qu'ils puissent s'approprier les règles de la vie collective et prendre des initiatives. On accordera donc une attention prioritaire à la responsabilisation des élèves pour qu'ils se préparent à devenir des citoyens autonomes et responsables.

Personnaliser et responsabiliser sont les deux mots clés du progrès du système éducatif. Pour cette raison, ils

structurent cette circulaire. Introduction de la circulaire de rentrée

L'école du socle commun est une école de l'exigence et de l'ambition pour que chaque élève prenne le chemin de sa réussite. Elle suppose des bases solides, acquises à l'école primaire, notamment en français et en mathématiques. Les dernières évaluations de CE1 et CM2 sont très éclairantes à cet égard. L'amélioration du niveau de français des élèves de CE1 est tout particulièrement un encouragement à approfondir le sillon des savoirs fondamentaux et de l'accompagnement personnalisé.

Les apports de la recherche et de l'expérience permettent aujourd'hui d'identifier ce qui fonctionne en matière d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, et de donner ainsi aux enseignants les outils pédagogiques les plus pertinents.

Premier vecteur de l'égalité des chances, la personnalisation des parcours scolaires constitue une promesse de réussite pour chaque élève, quel que soit le chemin qu'il emprunte. Désormais engagée de l'école maternelle au lycée, elle doit permettre à tous les élèves d'aller au plus loin de leurs capacités et de leurs domaines d'excellence.

Si les parcours scolaires doivent être différenciés pour permettre la réussite de chaque élève, ils ne peuvent l'être qu'en référence à une culture commune. C'est la raison pour laquelle, depuis 2008, l'ensemble du corpus des programmes d'enseignement de l'école, du collège et du lycée a été réécrit avec un objectif central : installer une cohérence et une continuité dans les apprentissages depuis l'école jusqu'à la fin des études secondaires, quels que soient les choix d'orientation des élèves. Les connaissances et les capacités à acquérir, désormais clairement identifiées à tous les niveaux de la scolarité, confèrent ainsi aux parcours des élèves une véritable unité. C'est sur ce fondement que doivent se développer les différentes formes d'accompagnement et d'aide personnalisés qui jalonnent aujourd'hui le parcours des élèves.

L'École est un lieu d'acquisition des connaissances et des compétences ; elle est aussi un lieu de transmission de valeurs. De ce point de vue, la réussite des élèves suppose qu'ils puissent s'approprier les règles de la vie collective et prendre des initiatives. On accordera donc une attention prioritaire à la responsabilisation des élèves pour qu'ils se préparent à devenir des citoyens autonomes et responsables.

Personnaliser et responsabiliser sont les deux mots clés du progrès du système éducatif. Pour cette raison, ils structurent cette circulaire.

Les priorités de la rentrée 2012

Pour 2012-2013, le ministère chargé de l'éducation se fixe plusieurs priorités , qui visent à personnaliser davantage les parcours des élèves et à donner toute leur place aux parents dans l'accompagnement de la scolarité de leur enfant.

Renforcer l'enseignement des langues

Renforcer l'enseignement des langues et l'ouverture sur le monde

- Sensibiliser les élèves à la diversité des langues vivantes dès l'école maternelle
- Garantir la continuité des apprentissages entre l'école élémentaire et le collège
- Expérimenter la globalisation des horaires de langues vivantes dans 10% des collèges
- Introduire l'enseignement de disciplines en partie en langue étrangère au collège
- S'appuyer sur les nouvelles épreuves de langues vivantes au baccalauréat prenant en compte les compétences de communication orale
- Renforcer la mobilité des élèves en Europe ou dans le monde

L'apprentissage des langues commence dès la maternelle : les élèves y sont sensibilisés à la diversité des langues vivantes. De l'école élémentaire au collège, les équipes enseignantes travaillent ensemble pour assurer la continuité des apprentissages.

À la rentrée, 10% des collèges expérimentent un horaire "globalisé" pour les langues vivantes : de la 6e à la 3e, chaque élève doit étudier les langues vivantes pendant 684 heures. Les collèges peuvent donc notamment favoriser l'apprentissage d'une 2e langue vivante dès la 6e et mettre en place des groupes de compétences.

L'enseignement d'une autre discipline en partie en langue étrangère permet aussi de renforcer l'apprentissage des langues : ici, la langue n'est plus une fin, mais un moyen, pour les élèves, de mobiliser leurs compétences linguistiques dans un autre contexte.

Les nouvelles épreuves de bac prennent en compte les compétences de communication orale : en 2013, dans l'ensemble des séries générales et technologiques rénovées, les compétences en compréhension, expression et interaction orales de tous les élèves sont évaluées.

Enfin, chaque élève doit pouvoir participer à un séjour à l'étranger au cours de sa scolarité.

• De la maternelle au baccalauréat : les langues vivantes étrangères

Chaque élève doit être capable de communiquer dans au moins deux langues vivantes à la fin de l'enseignement secondaire. Pour atteindre cet objectif, l'enseignement des langues a profondément changé et s'inscrit dans une perspective européenne commune forte. Les élèves sont sensibilisés à une langue étrangère dès le CP et la pratique de l'oral est prioritaire à tous les niveaux de l'école au lycée.

- A l'école ☑
- Au collège ☑
- Au lycée ☑
- Apprendre à communiquer en langue étrangère ☑
- Niveaux de compétences européens cibles pour l'enseignement des langues en France 🗹
- Des certifications en langues vivantes étrangères ☑

Pour en savoir plus : rappel du BO du 29 mars 2012 ☑ : Orientations et instructions pour la préparation de la rentrée 2012



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.